

**ANNEXE 2****GRILLE TARIFAIRE A LA CONVENTION DE FORMATION**

(Révisables chaque année, voir circulaire de rentrée)

<u>Choix du régime (à cocher)</u>	BAC PRO Routier		
	Année 1	Année 2	Année 3
DEMI-PENSION	☐	☐	☐
Chèque d'acompte (échéance septembre)	44 €	44 €	42 €
Repas midi	759,85 €	759,85 €	726,45 €
Aide Apprentissage OPCO (déduite si contrat signé avec une entreprise du secteur privé)	273,00 €	273,00 €	261,00 €
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus) avec aides apprentissage déduites	44,30 €	44,30 €	42,30 €
INTERNAT PENSION COMPLETE (pendant les semaines de présence au CFA)	☐	☐	☐
Chèque d'acompte (échéance septembre)	130 €	130 €	124 €
Hébergement	985,50 €	985,50 €	945,00 €
Repas midi et soir	1 369,40 €	1 369,40 €	1 310,95 €
Aide Apprentissage OPCO (déduite si contrat signé avec une entreprise du secteur privé)	930,00 €	930,00 €	891,00 €
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus) avec aides apprentissage déduites	129,50 €	129,50 €	124,10 €

En cas de contrat d'apprentissage signé avec un établissement public, il n'y aura pas de déduction des aides apprentissage OPCO.

Apprenti Nom et prénom :

Formation :

Responsable Nom et Prénom :

Date : Signature validant le régime :